

Note

« Choronymie thématique : le Barachois »

Réal Guay

Cahiers de géographie du Québec, vol. 14, n° 32, 1970, p. 252-256.

Pour citer cette note, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/020911ar>

DOI: 10.7202/020911ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

CHORONYMIE THÉMATIQUE : LE BARACHOIS ¹

Comme toutes les sciences qui se veulent exactes, la géographie éprouve, elle aussi, le besoin de préciser certaines de ses notions afin de permettre l'identification plus adéquate d'un phénomène, caractérisé par une donnée sémantique correspondante. Ainsi en est-il de la notion de *barachois*.

Le présent travail voudrait apporter quelques éclaircissements au double problème que pose ce phénomène, à savoir, d'une part, l'origine du mot qui sert à le désigner ; et, d'autre part, ce à quoi correspond exactement ce terme dans la réalité. On se demandera peut-être pourquoi chercher à connaître l'origine du terme ? Il s'agit tout simplement par là d'éclairer le sens que nous prêtons à ce mot actuellement et de connaître aussi ce que d'autres, avant nous, ont pu désigner par ce mot. Dans un premier temps, j'exposerai objectivement les principales données recueillies pendant la recherche, puis dans un second, je donnerai mes conclusions et mes opinions sur le sujet.

Après avoir consulté tous les écrits disponibles parlant du sujet : dictionnaires, encyclopédies, glossaires, manuels, rapports, thèses, revues et autres imprimés, je retiens que les définitions et les descriptions exprimées sur ce phénomène se résument à deux notions :

- 1 – le barachois est un petit port naturel, peu profond, fermé partiellement par un banc de sable émergé ;
- 2 – le barachois est une barre de sable qui ceint une lagune ouverte sur la mer par un goulet (figure 1b).

Quant à l'origine du terme, on donne l'une ou l'autre des deux possibilités suivantes :

- 1 – du français : *barre-à-choir* ou *à-échoir* ; ou encore, corruption de *barre-échouée* ;
- 2 – de l'Indien : *barra* = port et *chua* ou *chaô* = peu profond.

Aussi bien dans le langage parlé actuel que dans l'utilisation orale et écrite qu'on en faisait au début de la colonie, le terme *barachois* est souvent appliqué à la lagune plutôt qu'à la barre de sable et de gravier qui la ferme par les personnes demeurant près des côtes où il y a un *barachois*. En effet, quelques enquêtes sur le terrain appuient ce que j'affirme pour la période de temps actuel. Quant au passé, Geneviève Massignon ², dans son étude sur *Les parlers français d'Acadie*, au sujet du mot « anse » (abritée par un banc de sable), cite, entre autres, l'extrait suivant tiré des archives du ministère de la Colonisation française : « 1753 : On nomme dans ce pays (l'Île Royale)

¹ En novembre 1963, je terminais un travail de recherche sur le *barachois*. Il fut rédigé sous la direction de M. Camille Laverdière, professeur au Département de géographie de l'université de Montréal, en vue de l'obtention de la Licence ès Lettres. Ce travail comporte une trentaine de pages accompagnées de dix-sept cartes hors-texte. Cette note est un résumé de cette recherche.

² MASSIGNON, Geneviève, *Les parlers français d'Acadie*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1952, Tome I, p. 123, n° 26.

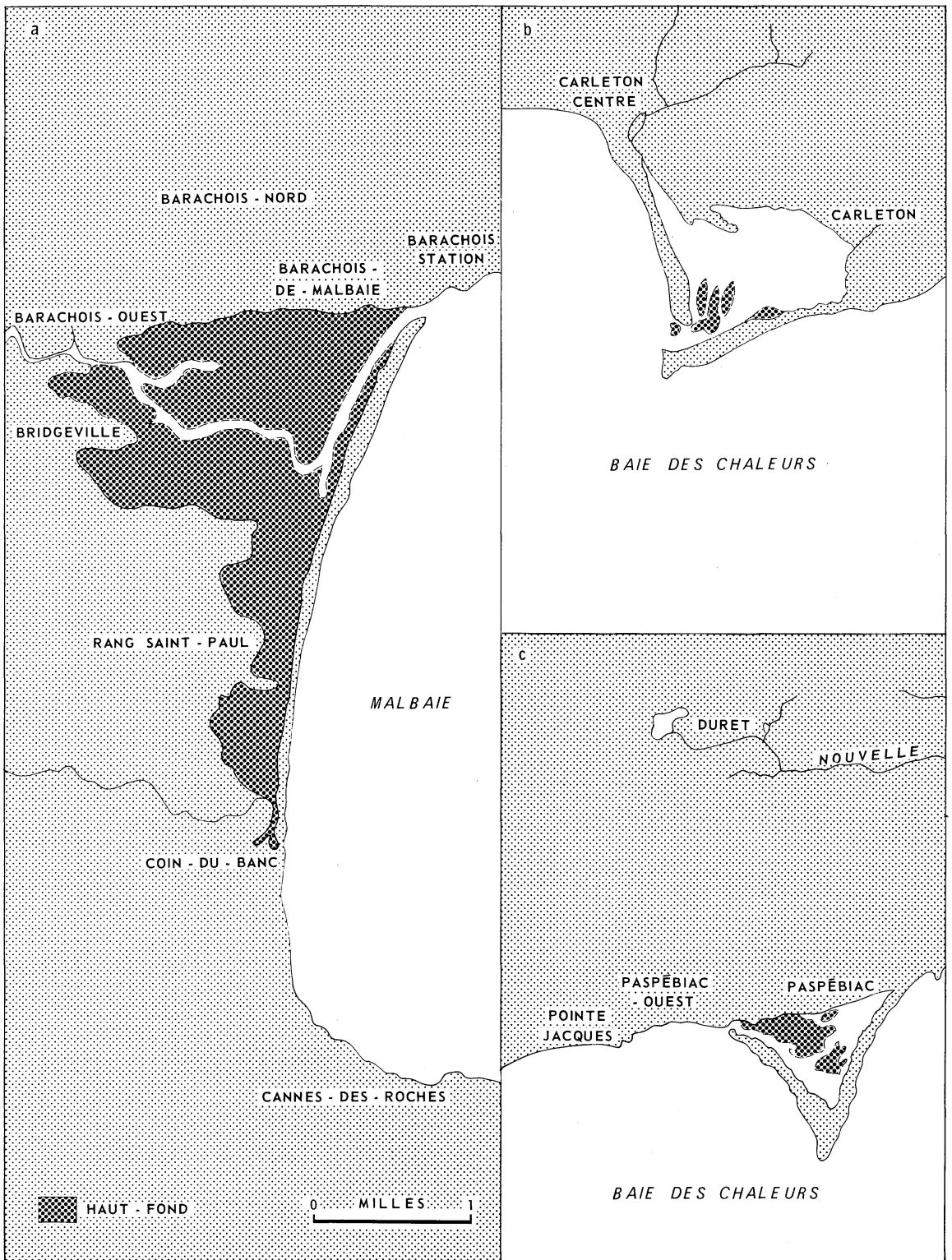


Figure 1

barachois de petits étangs fort voisins de la mer, dont ils ne sont séparés que par une grève ou chaussée de cailloux. (Chabert) ». On remarque, dans les nombreuses citations données par G. Massignon, l'alternance des graphies finales *oa*, *oua*, avec *oix* et *ois* (alors prononcé *oué*), dans les textes du début du XVIII^e siècle. D'après le même auteur, *barachois* est utilisé non seulement au Canada, plus particulièrement en Acadie, aux Îles-de-la-Madeleine et sur Terre-Neuve, mais encore en France, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à La Réunion et aux Antilles.

Sur les cartes canadiennes, on découvre deux types de *barachois* :

1 – ceux qui se trouvent à l'embouchure des rivières dans les régions de marées ;

2 – ceux qui ont une forme triangulaire et ne possèdent pas de rivière importante qui débouche sur la lagune.

Sur ces mêmes cartes, on peut se rendre compte que *barachois* est devenu le nom de plusieurs localités (figure 1a) : Barachois-Nord, Barachois-Ouest, Barachois-Station, Barachois-de-Malbaie, Ohio-du-Barachois, Barachois, Western Barachois, Eastern Barachois, Saint-Henri-de-Barachois, Petit-Barachois, Grand-Barachois, etc.. Parmi les noms de lieux où existent des *barachois*, il faut mentionner aussi ceux qui originent d'une langue indienne, comme la langue micmac par exemple, et qui décrivent le *barachois* d'après l'une ou l'autre de ses acceptations. Ainsi *Pabos* signifiant « nappe d'eau au mouvement peu sensible » et *Pasbébiac* qui veut dire « batture fendue »³ (figure 1c).

Les observations et les conclusions qui suivent maintenant me sont personnelles. Bien que cela puisse paraître contradictoire à la suite de ce que j'ai mentionné précédemment, un *barachois*, à mon avis, est un banc de sable et de gravier qui ferme partiellement une lagune dans les anses maritimes plutôt que la lagune elle-même. D'abord parce que, d'après moi, *barachois* ne vient ni de la corruption des expressions françaises, ni de mots indiens notés ci-dessus. J'ai trouvé, en effet, dans le *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e au XV^e siècle*⁴, non pas le mot *barachois* mais le verbe *baracher* dont on dit qu'il est actif et synonyme du verbe *amasser*. Ne s'agirait-il pas là de l'origine première et réelle du mot dont il est question ici ? Car, ce qui se passe en fait, dans la formation d'un *barachois*, c'est bien une accumulation, de sable surtout, dans une anse maritime. La conservation d'une expression dérivée s'expliquerait alors par une certaine stabilisation de la langue française en terre d'Amérique. Les premiers habitants, en effet, passaient de longues périodes sans avoir de contacts avec la France où la langue évoluait beaucoup plus rapidement⁵. Cela pourrait expliquer pour-

³ MAGNAN, H., *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec*, Arthabaska, 1925.

⁴ GODEFROY, F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e au XV^e siècle*, Paris, Librairie des sciences et des arts, 1937, 10 volumes.

⁵ POIRIER, Pascal, *Le Parler franco-acadien et ses origines*, 1928, p. 55 ; et CHARBONNEAU, Hector, *Le Parler des Madelinois*, Ottawa, Mémoire de la société royale du Canada, 3^e série, 1944, p. 50.

quoi on ne retrouve presque plus le terme en France, alors qu'il est encore très employé dans ses anciennes colonies d'outre-mer. En second lieu, G. Massignon elle-même affirme dans son ouvrage qu'en France *barachois* est synonyme de « barre basse et unie ».

De plus, mon opinion sur la nature du barachois s'ajuste à celle d'un de nos grands naturalistes canadiens, M. l'abbé Provancher⁶ qui, en 1872, était le rédacteur de la revue *Naturaliste Canadien* et à celle de V.-A. Huard dans son *Abrégé de géologie*⁷. Quant à Jacques Rousseau⁸ et à quelques autres, ils acceptent les deux sens du terme *barachois*. Il convient de citer ici le seul livre ayant pour titre *Le barachois* ; il est de Mgr F.-A. Savard qui n'y poursuit pas de but scientifique, mais donne cependant les deux définitions du barachois citées antérieurement⁹.

On l'a vu plus haut, on avait plusieurs façons anciennement d'écrire la finale du mot *barachois*. Cela vient probablement du peu d'instruction des premiers colons, mais surtout des différentes prononciations de ce terme suivant les régions et du fait que l'orthographe n'était pas encore fixée.

Il y a même eu, à mon sens, une intéressante transposition du mot « barachois ». En examinant, par exemple, les cartes où l'on pouvait trouver des barachois, sur la côte de Terre-Neuve, un double barachois m'a beaucoup intéressé par sa formation, certes, mais surtout par son nom. Situé au sud-ouest de l'île, on peut le voir avec sa flèche de sable longue et effilée. Les courants marins ne semblent pas très forts dans cette baie car la barre est assez dentelée. Le nom de *Barasway* est fort intéressant car il s'apparente très étrangement avec le mot *barachois* prononcé *barachoué* par les Acadiens au début de la colonie. On sait qu'un certain nombre parmi ceux-ci avaient été déportés à Terre-Neuve. N'y aurait-il pas eu alors corruption du mot entendu par des oreilles habituées à la langue anglaise ? J'y crois fermement. C'est pourquoi on retrouve à cet endroit *Barasway* appliqué aux deux barachois, le grand et le petit, de même qu'à la baie donnant sur le Golfe Saint-Laurent. D'ailleurs, les adjectifs « Big » et « Little » devant *Barasway* corroborent en quelque sorte ce que je viens d'affirmer puisqu'ils précéderaient un nom commun *barachois* devenu *Barasway* par corruption phonétique.

J'ai cherché sur les cartes des autres territoires où l'on dit que *barachois* est également utilisé et nulle part ailleurs qu'au Canada et sur Saint-Pierre-et-Miquelon je ne l'ai retracé. De quoi cela dépend-il ? Peut-être que les cartes utilisées n'étaient pas assez précises. De toute façon, j'avoue qu'ici je n'ai rien de bien certain à apporter. Il ne faut cependant pas oublier que ce terme est fort ancien et qu'il a pu disparaître du langage parlé tout simplement parce qu'on l'utilisait peu. Il n'est pas surprenant alors qu'il n'apparaisse point dans la dénomination des endroits en question.

⁶ PROVANCHER, M. l'abbé, « Les bords de la mer », *Naturaliste Canadien*, Bulletin de recherches, observations et découvertes se rapportant à l'histoire naturelle du Canada, Québec, C. Darneau, 1872, vol. IV, septembre, p. 279.

⁷ HUARD, V.-A., *Abrégé de géologie*, Québec, l'Événement, 1913, p. 61.

⁸ ROUSSEAU, Jacques, *Le Canada français*, volume 22, 1934-35, mois d'avril, p. 815.

⁹ SAVARD, Félix-Antoine, *Le Barachois*, Montréal, Fides, 1959, p. 199.

Par contre, je pense qu'on a fait au Canada un abus de ce mot comme toponyme. Les endroits ainsi nommés ne sont pas toujours des barachois. Qu'on songe, par exemple, qu'autour du seul barachois de Malbaie, il y a quatre petites municipalités portant ce toponyme. C'est assez pour croire à l'abus ! D'autant plus qu'on a fait entrer ce terme dans des mots composés disgracieux ou encore on l'a uni à des mots étrangers.

Que retenir de tout cela ? Deux idées, je crois. En premier lieu, *barachois* est un terme dont l'origine remonte au verbe *baracher* qui lui donne tout son sens, celui d'amoncellement, et détermine par là ce qu'il représente dans le paysage, à savoir la flèche de sable et de gravier fermant une lagune le long d'une anse maritime. En second lieu, *barachois* s'avère un mot dont on a abusé au Canada comme toponyme et qui a prêté à des interprétations, puis à des transformations multiples. À nous maintenant de le « fixer » davantage en l'employant correctement.

Réal GUAY,
Institut de géographie,
université Laval